

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, Marches.quaibrany.fr, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibrany.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibrany.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://Marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://Marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2045367&orgAcronyme=f5j>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de fourniture et de livraison de chèques-culture pour les agents de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2022-MQB-00301-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 18530000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de chèques-culture à destination des agents de l'Établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le terme « Chèques-culture » représente une appellation générique qui ne suppose pas exclusivement la fourniture de chèquiers.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 156000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

18530000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : Musée du quai Branly Jacques Chirac

II.2.4) Description des prestations : L'accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de chèques-culture à destination des agents de l'Établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 156000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze mois fermes à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit trois fois pour la même durée

par décision tacite de la personne publique.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 18/07/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 18 juillet 2022 à 12 h 30

Lieu : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2027

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES :

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles (Application des articles L452-1 et R452-10 à 13 du Code du patrimoine : qualifications requises et habilitation des personnes appelées à assurer des opérations de restauration) ;

Adéquation des capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains ;

Adéquation des capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) noté sur la base du montant total de deux commandes types ;

Note = (Montant total du DQE le moins élevé x 40) / (Total du DQE du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 50 points/100), sous décomposée en trois sous-critères :

Sous-critère 1, noté sur 25 points/50 : Nombre, diversité et exhaustivité :

Des enseignes proposées ;

Des biens ou prestations à caractère culturel proposés (théâtre, concerts, spectacles, musées, livres, supports musicaux ou vidéos etc.)

Sous-critère 2, noté sur 15 points/50 : Modalités pratiques d'utilisation des chèques-culture (achat physique et/ou en ligne-internet, contrôle de la dépense au centime près etc.)

Sous-critère 3, noté sur 10 points/50 : Délais globaux de fourniture des prestations incluant la prise en compte de la commande, la production et livraison analysés sur la base du descriptif des étapes de traitement fournit par le candidat au sein de son mémoire technique.

Critère n°3 : Prise en compte par le candidat des enjeux environnementaux (notée sur 10 points/100), sous-décomposée en deux sous-critères :

Sous-critère 1, noté sur 5 points/10 : La prise en compte des enjeux environnementaux au regard de la prestation de livraison ;

Sous-critère 2, noté sur 5 points/10 : La pertinence des propositions environnementales relatives à la fabrication des chèques-culture.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 1 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 1 44 59 46 46, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 1 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 1 44 59 46 46

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 14 juin 2022